

STADE LITTORAL

BUDGET 2026

Table des matières

1.	Rapport du Comité de direction.....	3-4
2.	Compte de résultats à 3 niveaux par nature	5
3.	Comptes de fonctionnement : classification par fonctionnelle avec nature à 7 positions et commentaires détaillés.....	6-11
4.	Comptes de fonctionnement : classification par nature à 7 positions	12-13
5.	Participations communales.....	14
6.	Planification financière 2027-2029.....	15
7.	Planification des investissements 2026-2029	16
8.	Arrêté approuvant le budget	17

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION DU S.I.A.A.L.N. A L'APPUI DU BUDGET D'EXPLOITATION DU STADE DU LITTORAL POUR L'ANNEE 2026

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de notre syndicat, le Comité de direction a l'avantage de vous présenter ci-après les différentes observations se rapportant au budget 2026 pour l'exploitation du Stade du Littoral à Colombier. Les travaux étant terminés, l'année 2026 verra, contrairement aux deux années précédentes durant lesquelles les installations ont été partiellement fermées, un retour à une exploitation normale du site.

Le Comité de direction a le plaisir de vous soumettre un budget 2026 qui présente un **excédent de charges de CHF 264'700.-**, en nette diminution par rapport au budget 2025, qui s'élevait à **CHF 409'435.-**.

L'importante différence entre le budget 2026 et les budgets précédents s'explique de la manière suivante.

En 2025, nous avons terminé d'amortir la construction des bâtiments (tribune / buvette, bâtiment et WC) pour CHF 72'735.- ainsi que l'attribution à la réserve de préfinancement pour un montant de CHF 127'500.- soit une diminution des charges de CHF 200'235.-.

Cette diminution des charges est partiellement compensée par l'amortissement de la nouvelle piste ainsi que de ses infrastructures pour un montant de CHF 116'100.-.

Ce montant est diminué du prélèvement à la réserve de préfinancement pour un montant de CHF 46'700.-, l'amortissement net des travaux représente ainsi CHF 69'400.- de charges.

Cette diminution des charges est compensée très partiellement par une augmentation d'autres postes tels que : l'électricité, l'entretien des terrains et des installations ainsi que l'entretien des terrains bâtis et bâtiments qui se positionnent comme une année ordinaire, soit sans travaux.

Les charges étant fortement en baisse, il a été envisagé de procéder à la constitution d'une réserve en prévision des investissements futurs qui sont la construction d'une salle triple et également la couverture de la tribune. Renseignements pris, tant auprès de notre fiduciaire que de l'Office des communes & gestion fiduciaire (nouvelle entité créée auprès du Service financier de l'État en remplacement du Service des communes), la création d'une telle réserve ne répond pas aux exigences légales actuelles.

De ce fait, les communes verront les prochaines années une forte baisse de leur participation à notre Syndicat intercommunal. Toutefois, au gré des projets en cours cités ci-dessus, les charges seront de nouveau à la hausse dans un futur proche.

Au niveau des recettes de fonctionnement, nous pouvons également mentionner qu'après 2 années de fermetures partielles, les clubs et institutions locataires pourront pleinement utiliser le Stade en 2026, les recettes tant de location que pour les événements sont ainsi prévues à la hausse par rapport aux budgets précédents.

Pour ce qui est des investissements, un crédit est en cours, soit celui pour l'étude préliminaire de la salle triple. Un deuxième crédit pour la poursuite de l'étude devrait être demandé cet automne et utilisé en 2026. Suivant l'avancée de l'étude, il se peut que d'autres demandes de crédit soient votées prochainement. Les installations ayant été refaites, il n'y a actuellement pas d'autres investissements de prévus.

Vous trouverez des commentaires plus détaillés se rapportant aux comptes d'exploitation directement en marge de ceux-ci. Également en annexe le tableau de répartition des charges entre les communes membres.

Le Comité de direction profite de ce rapport pour remercier très chaleureusement les personnes qui ont œuvré à l'établissement du budget 2026, ainsi que toutes celles qui travaillent quotidiennement au bon fonctionnement de l'Anneau et qui permettent aux habitantes et habitants des communes partenaires de bénéficier des installations sûres et adaptées à la pratique du sport.

Le Comité de direction souhaite faire une mention particulière cette année à Monsieur Cyril Chabod, le responsable du site qui a été en première ligne dans le projet de réfection de la piste et le premier interlocuteur sur le terrain pour les entreprises. Le Comité de direction salue son engagement et est très heureux et reconnaissant d'avoir pu placer en lui toute sa confiance pour suivre ces importants travaux qui sortaient très clairement de l'ordinaire.

En vous remerciant de l'attention portée au présent rapport, nous vous recommandons d'approuver le budget 2026 tel qu'il vous est présenté et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Comité de direction :

Colombier, le 23 septembre 2025

Compte de résultats	Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
Charges d'exploitation	510'700	465'435	45'265	432'458.82	78'241
30 Charge de personnel	2'000	2'000	0	1'950.00	50
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	335'300	326'200	9'100	308'151.32	27'149
33 Amortissements du patrimoine administratif	173'400	137'235	36'165	122'357.50	51'043
Revenus d'exploitation	-454'000	-593'935	139'935	-568'673.37	114'673
42 Taxes	-9'700	-7'700	-2'000	-9'045.70	-654
43 Revenus divers	-2'000	-2'000	0	-2'540.00	540
46 Revenus de transfert	-442'300	-584'235	141'935	-557'087.67	114'788
Résultat des activités d'exploitation	56'700	-128'500	185'200	-136'214.55	192'915
34 Charges financières	32'000	35'000	-3'000	0.00	32'000
44 Revenus financiers	-42'000	-22'000	-20'000	-33'785.45	-8'215
Résultat provenant de financements	-10'000	13'000	-23'000	-33'785.45	23'785
Résultat opérationnel	46'700	-115'500	162'200	-170'000.00	216'700
38 Charges extraordinaires	0	127'500	-127'500	170'000.00	-170'000
48 Revenus extraordinaires	-46'700	-12'000	-34'700	0.00	-46'700
Résultat extraordinaire	-46'700	115'500	-162'200	170'000.00	-216'700
Total du compte de résultats	0	0	0	0.00	0

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Législatif et exécutif		212'500	218'400	-5'900	201'196.55	11'303
Charges		212'500	218'400	-5'900	201'196.55	11'303
Revenus		0	0	0	0.00	0
1	Législatif et exécutif	6'000	10'000	-4'000	5'729.90	270
	Charges	6'000	10'000	-4'000	5'729.90	270
	Revenus	0	0	0	0.00	0
01100	Législatif	3'500	3'500	0	3'243.00	257
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'500	3'500	0	3'243.00	257
31320.01	Honoraires de révision	3'500	3'500	0	3'243.00	257
01200	Exécutif	2'500	6'500	-4'000	2'486.90	13
30	Charge de personnel	2'000	2'000	0	1'950.00	50
30000.00	Indemnités et jetons de présences	2'000	2'000	0	1'950.00	50
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	4'500	-4'000	536.90	-37
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	500	4'500	-4'000	536.90	-37
02	Services généraux	206'500	208'400	-1'900	195'466.65	11'033
	Charges	206'500	208'400	-1'900	195'466.65	11'033
	Revenus	0	0	0	0.00	0
02100	Service financier	206'500	208'400	-1'900	195'466.65	11'033
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	204'500	206'400	-1'900	193'515.65	10'984
31300.02	Frais bancaires	500	500	0	62.20	438
31320.00	Honoraires de conseillers externes	4'000	2'000	2'000	3'793.25	207
31320.03	Mandat de prestations financières	9'700	15'600	-5'900	15'300.00	-5'600
31320.04	Mandat de prestations administratives et techniq..	32'000	22'600	9'400	22'100.00	9'900
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	141'500	135'400	6'100	132'400.00	9'100
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	4'800	4'800	0	4'787.65	12
31330.01	Site Internet et identité visuelle	2'000	12'000	-10'000	1'621.50	379
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	10'000	13'500	-3'500	13'451.05	-3'451
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'000	2'000	0	1'951.00	49
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation incorp..	2'000	2'000	0	1'951.00	49

COMMENTAIRES

01100 Législatif

31320.01 Honoraires de l'organe de révision pour le contrôle des comptes de l'exercice 2025 effectué en 2026.

01200 Exécutif

31051.00 L'inauguration du stade ayant eu lieu le 24 septembre 2025, le montant se base sur une année normale.

02100 Service financier

31320.00 Honoraires de nos conseillers externes dans différents dossiers.

31320.03 Mandat de prestations financières auprès de la Commune de Milvignes, adapté en fonction de l'évolution de l'IPC et de l'indexation des salaires et de l'évolution des taux de charges sociales. Le pourcentage dévolu à l'établissement de cette tâche est évalué à 10 % par la Commune de Milvignes et basé sur la masse salariale uniquement du collaborateur.

31320.04 Mandat de prestations administratives et techniques auprès de la Commune de Milvignes, adapté en fonction de l'évolution de l'IPC et de l'indexation des salaires et de l'évolution des taux de charges sociales. Le pourcentage dévolu à l'établissement de ces tâches est évalué à 20 % par la Commune de Milvignes et basé sur la masse salariale du Service Culture Loisirs et Sports.

31320.05 Mandat de prestations conciergerie auprès de la Commune de Milvignes, adapté en fonction de l'évolution de l'IPC et de l'indexation des salaires et de l'évolution des taux de charges sociales. Le pourcentage dévolu à l'établissement de cette tâche est de 125 % et basé sur la masse salariale effective des 2 concierges en charge de l'entretien du Stade.

31330.00 Frais liés à la redevance informatique (maintenance Gelore, gestion des postes de travail, licences etc.).

31330.01 Maintenance, assistance et hébergement du site Internet. La différence entre les budget 2025 et 2026 résulte qu'en 2025, nous avons prévu un montant de CHF 9'800.- en lien avec la nouvelle signalétique du Stade.

31340.01 Suite à la conclusion de nouvelles assurances, nous avons réussi à faire baisser la prime facturée tout en étendant notre couverture d'assurance.

33200.00 Dans ce compte, nous amortissons l'élément suivant :
- CHF 2'000.- ; Site Internet, mis en production en 2022, sur 4 ans (fin en 2026).

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		172'800	305'835	-133'035	334'631.57	-161'832
Charges		298'200	374'535	-76'335	401'262.27	-103'062
Revenus		-125'400	-68'700	-56'700	-66'630.70	-58'769
34	Sports et loisirs	172'800	305'835	-133'035	334'631.57	-161'832
Charges		298'200	374'535	-76'335	401'262.27	-103'062
Revenus		-125'400	-68'700	-56'700	-66'630.70	-58'769
34100	SIAALN	172'800	305'835	-133'035	334'631.57	-161'832
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	126'800	111'800	15'000	110'855.77	15'944
31000.00	Matériel de bureau	200	200	0	15.95	184
31010.01	Matériel sportif	2'400	1'000	1'400	187.00	2'213
31010.02	Carburants	1'500	1'500	0	1'368.65	131
31020.02	Publications et annonces	1'000	1'000	0		1'000
31052.00	Boissons buvette	4'000	2'000	2'000	3'990.40	10
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	3'000	3'000	0	3'725.90	-726
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	800	800	0	790.90	9
31130.00	Matériel informatique	500	500	0	1'914.50	-1'415
31190.01	Equipeement stade	9'200	2'000	7'200	2'393.35	6'807
31200.01	Chauffage	16'000	15'000	1'000	16'017.45	-17
31200.02	Electricité	18'000	15'000	3'000	19'814.15	-1'814
31200.03	Eau	5'000	5'000	0	5'219.37	-219
31200.04	Déchets	800	800	0	690.10	110
31300.03	Téléphones	1'200	1'400	-200	961.10	239
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'300	200	1'100	204.60	1'095
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	200	200	0	112.90	87
31400.00	Entretien terrains et installations	35'000	33'000	2'000	28'521.34	6'479
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	12'000	15'000	-3'000	9'623.66	2'376
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	2'000	2'000	0	2'892.95	-893
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	3'000	2'500	500	3'427.50	-428
31510.01	Entretien matériel sportif	500	500	0		500
31600.00	Loyers et fermages de biens-fonds	9'000	9'000	0	8'984.00	16
31990.00	Autres charges d'exploitation	200	200	0		200
33	Amortissements du patrimoine administratif	171'400	135'235	36'165	120'406.50	50'994
33030.00	Amortissements planifiés, ouvrages de génie civ..	118'000	20'900	97'100	2'701.00	115'299
33004.01	Amortissement bâtiments	7'700	80'135	-72'435	95'305.00	-87'605
33006.01	Amortissement planifié véhicule	14'000	12'500	1'500	7'140.00	6'860
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation incorp..	31'700	21'700	10'000	15'260.50	16'440
38	Charges extraordinaires		127'500	-127'500	170'000.00	-170'000
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital prop..		127'500	-127'500	170'000.00	-170'000
42	Taxes	-9'700	-7'700	-2'000	-9'045.70	-654
42400.01	Vente d'eau	-4'000	-4'000	0	-3'768.60	-231
42500.01	Ventes boissons buvette	-5'000	-3'000	-2'000	-4'594.50	-406
42500.02	Ventes boissons distributeur	-700	-700	0	-682.60	-17
43	Revenus divers	-2'000	-2'000	0	-2'540.00	540
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-2'000	-2'000	0	-2'540.00	540
44	Revenus financiers	-42'000	-22'000	-20'000	-30'045.00	-11'955
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-30'000	-12'000	-18'000	-17'805.00	-12'195
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	-12'000	-10'000	-2'000	-12'240.00	240
46	Revenus de transfert	-25'000	-25'000	0	-25'000.00	0
46120.01	Participation Association Skatepark	-25'000	-25'000	0	-25'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	-46'700	-12'000	-34'700		-46'700
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du capita..	-46'700	-12'000	-34'700		-46'700

34100	SIAALN
31010.01	Renouvellement du matériel sportif demandé par les clubs utilisateurs pour CHF 1'000.-. Nous prévoyons le remplacement de 80 lattes pour les haies de compétition pour CHF 1'400.-.
31052.00	Achat des boissons pour la buvette. Somme récupérée sous compte 42500.01.
31120.00	Les vêtements et l'impression de la nouvelle identité visuelle sur les vêtements du personnel de conciergerie sont à la charge de l'anneau d'athlétisme depuis 2023.
31190.01	Renouvellement de l'équipement lorsque cela s'avère nécessaire, pour CHF 2'000.-. Nous prévoyons l'installation d'une caméra supplémentaire pour CHF 3'200.- ainsi que l'installation d'une armoire de rangement pour CHF 4'000.-.
31200.01	Adaptation des frais de chauffage au montant figurant dans les comptes 2024.
31200.02	Pendant la période des travaux, la piste n'a pas été éclairée, nous prévoyons ainsi un retour à la normale.
31340.02	Nous devons assurer les 2 tracteurs utilisés pour l'entretien du Stade. En 2025, suite à une expertise au SCAN, il est apparu que le tracteur qui peut également aller sur la route était assuré dans la mauvaise catégorie de véhicule. La correction a déjà été opérée en 2025 et se trouve ainsi également au budget 2026.
31400.00	Entretien courant du terrain et des installations (piste, pelouse centrale, aire de lancer, etc.).
31440.00	Entretien courant du bâtiment (buvette, local matériel, local chauffage, etc.).
31600.00	Facturation par l'État de Neuchâtel de la rente superficielle sur l'objet cadastral de Colombier n°4181.
33003.00	Dans ce compte, nous amortissons les éléments suivants : - CHF 900.- ; Réfection du socle et remplacement des bancs de touche sur 20 ans (fin en 2042) ; - CHF 1000.- ; Révision et changement des pompes des eaux usées sur 15 ans (fin en 2037) ; - CHF 116'100.- ; Rénovation du stade sur 23 ans (fin en 2048). <i>Au moment de mettre sous toit le budget 2026, les factures n'ont pas encore été toutes réceptionnées, il s'agit donc d'une estimation basée sur un total de 2.7 millions.</i>
33004.01	Dans ce compte, nous amortissons les éléments suivants : - CHF 300.- ; Remplacement du chauffage dans le bureau conciergerie sur 33 ans (fin en 2055) ; - CHF 1'200.- ; Installation d'une ligne téléphonique et le raccordement d'une borne Wi-Fi (fin en 2028) ; - CHF 1'000.- ; Sonorisation sur 10 ans (fin en 2033) ; - CHF 2'500.- ; Caméras de surveillance sur 4 ans (fin en 2028) ; - CHF 900.- ; Système de clés sur 28 ans (fin en 2052) ; - CHF 1'200.- ; Étanchéité de la tribune sur 15 ans (fin en 2039) ; - CHF 600.- ; Carottage de la tribune sur 15 ans (fin en 2039). La différence entre les budgets 2025 et 2026 résulte de la fin de l'amortissement de la construction des bâtiments (tribune / buvette, bâtiment et WC).
33006.01	Dans ce compte, nous amortissons les éléments suivants : - CHF 5'200.- ; Tracteur sur 5 ans (fin en 2027) ; - CHF 2'000.- ; Traceur GPS sur 10 ans (fin en 2034) ; - CHF 6'800.- ; Tracteur sur 5 ans (fin en 2029).
33200.00	Dans ce compte, nous amortissons les éléments suivants : - CHF 6'400.- ; Étude préliminaire rénovation piste sur 5 ans (fin en 2027) ; - CHF 15'300.- ; Crédit d'étude rénovation de la piste (fin en 2029) ; - CHF 10'000.- ; Crédit étude salle tripe (fin en 2030).
38930.00	Les travaux étant terminés, il n'y a plus lieu d'attribuer un montant au préfinancement de la piste.
42400.01	Exclusivement l'eau d'arrosage vendue au FC Colombier.
42500.01	Vente des boissons lors de manifestations voir compte 31052.00.
42500.02	Participation au chiffre d'affaires du distributeur automatique installé depuis le printemps 2022.
43090.00	Location du traceur GPS aux communes ou clubs sportifs.

Suite des commentaires à la page suivante

Classification fonctionnelle		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Finances et impôts		-385'300	-524'235	138'935	-535'828.12	150'528
	Charges	32'000	35'000	-3'000	0.00	32'000
	Revenus	-417'300	-559'235	141'935	-535'828.12	118'528
93	Péréquation financière et compensation des ..	-152'600	-149'800	-2'800	-149'800.00	-2'800
	Charges	0	0	0	0.00	0
	Revenus	-152'600	-149'800	-2'800	-149'800.00	-2'800
93000	Péréquation financière et compensation des cha..	-152'600	-149'800	-2'800	-149'800.00	-2'800
46	Revenus de transfert	-152'600	-149'800	-2'800	-149'800.00	-2'800
46215.00	Péréquation financière verticale	-152'600	-149'800	-2'800	-149'800.00	-2'800
96	Administration de la fortune et de la dette	-232'700	-374'435	141'735	-386'028.12	153'328
	Charges	32'000	35'000	-3'000	0.00	32'000
	Revenus	-264'700	-409'435	144'735	-386'028.12	121'328
96100	Intérêts	32'000	35'000	-3'000	-3'740.45	35'740
34	Charges financières	32'000	35'000	-3'000		32'000
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers à lo..	32'000	35'000	-3'000		32'000
44	Revenus financiers			0	-3'740.45	3'740
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants			0	-3'740.45	3'740
96900	Patrimoine financier, autres	-264'700	-409'435	144'735	-382'287.67	117'588
46	Revenus de transfert	-264'700	-409'435	144'735	-382'287.67	117'588
46120.10	Ville de Neuchâtel	-143'256	-225'037	81'781	-214'259.95	71'004
46120.11	Commune de Saint-Blaise			0	-11'570.20	11'570
46120.12	Ville de Boudry	-22'421	-35'484	13'063	-33'534.70	11'114
46120.13	Commune de Cortaillod	-17'100	-27'063	9'963	-25'575.35	8'475
46120.14	Commune de Milvignes	-36'802	-58'260	21'458	-55'042.87	18'241
46120.17	Commune de La Grande Béroche	-21'887	-34'148	12'261	-32'734.90	10'848
46120.18	Commune d'Hauterive			0	-9'569.70	9'570
46120.19	Commune de Laténa	-23'234	-29'443	6'209		-23'234

34100 SIAALN

44700.00	Exclusivement les institutions et sociétés locataires régulières du Stade du Littoral.
44720.00	Clubs sportifs ou privés louant occasionnellement le Stade du Littoral ou la buvette. Variable d'une année à l'autre.
46120.01	Participation de l'Association Skatepark du Littoral neuchâtelois pour l'entretien du site par le personnel de conciergerie.
48930.00	Prélèvement à la réserve de préfinancement, selon calcul ci-dessous : - CHF 971'343.20 ; Réserve à fin 2024 - CHF 127'500.00 ; Attribution, selon budget 2025 - CHF - 12'000.00 ; Prélèvement à la réserve selon budget 2025 CHF 1'086'843.20 ; Total de la réserve à fin 2025. Le calcul du prélèvement se fait de la manière suivante : CHF 1'088'843.20 x 4.3 % (amortissement sur 23 ans de la piste et des infrastructures) = CHF 46'734.26, soit CHF 46'700.- en chiffre arrondi.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

46215.00	Redistribution plus élevée de la péréquation financière verticale en principe pour la nouvelle législature.
----------	---

96100 Intérêts

34060.00	Suite à la rénovation de la piste, nous avons conclu un emprunt de 2 millions avec un amortissement à raison de CHF 100'000.- par année, le montant sera ainsi dégressif d'année en année <i>Au moment de mettre sous toit le budget 2026. L'emprunt final n'a pas été conclu (voir commentaire compte 33003.00 / 34100). Il s'agit donc d'une estimation basée sur un emprunt de 2 millions à un taux de 1.6 % .</i>
----------	---

Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
CHARGES		-542'700	-627'935	85'235	-602'458.82	59'759
30	Charge de personnel	-2'000	-2'000	0	-1'950.00	-50
30000.00	Indemnités et jetons de présences	-2'000	-2'000	0	-1'950.00	-50
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	-335'300	-326'200	-9'100	-308'151.32	-27'149
31000.00	Matériel de bureau	-200	-200	0	-15.95	-184
31010.01	Matériel sportif	-2'400	-1'000	-1'400	-187.00	-2'213
31010.02	Carburants	-1'500	-1'500	0	-1'368.65	-131
31020.02	Publications et annonces	-1'000	-1'000	0	0.00	-1'000
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	-500	-4'500	4'000	-536.90	37
31052.00	Boissons buvette	-4'000	-2'000	-2'000	-3'990.40	-10
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	-3'000	-3'000	0	-3'725.90	726
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	-800	-800	0	-790.90	-9
31130.00	Matériel informatique	-500	-500	0	-1'914.50	1'415
31190.01	Equipement stade	-9'200	-2'000	-7'200	-2'393.35	-6'807
31200.01	Chauffage	-16'000	-15'000	-1'000	-16'017.45	17
31200.02	Electricité	-18'000	-15'000	-3'000	-19'814.15	1'814
31200.03	Eau	-5'000	-5'000	0	-5'219.37	219
31200.04	Déchets	-800	-800	0	-690.10	-110
31300.02	Frais bancaires	-500	-500	0	-62.20	-438
31300.03	Téléphones	-1'200	-1'400	200	-961.10	-239
31320.00	Honoraires de conseillers externes	-4'000	-2'000	-2'000	-3'793.25	-207
31320.01	Honoraires de révision	-3'500	-3'500	0	-3'243.00	-257
31320.03	Mandat de prestations financières	-9'700	-15'600	5'900	-15'300.00	5'600
31320.04	Mandat de prestations administratives et tech..	-32'000	-22'600	-9'400	-22'100.00	-9'900
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	-141'500	-135'400	-6'100	-132'400.00	-9'100
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	-4'800	-4'800	0	-4'787.65	-12
31330.01	Site Internet et identité visuelle	-2'000	-12'000	10'000	-1'621.50	-379
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	-10'000	-13'500	3'500	-13'451.05	3'451
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-1'300	-200	-1'100	-204.60	-1'095
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..	-200	-200	0	-112.90	-87
31400.00	Entretien terrains et installations	-35'000	-33'000	-2'000	-28'521.34	-6'479
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	-12'000	-15'000	3'000	-9'623.66	-2'376
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	-2'000	-2'000	0	-2'892.95	893
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	-3'000	-2'500	-500	-3'427.50	428
31510.01	Entretien matériel sportif	-500	-500	0	0.00	-500
31600.00	Loyers et fermages de biens-fonds	-9'000	-9'000	0	-8'984.00	-16
31990.00	Autres charges d'exploitation	-200	-200	0	0.00	-200
33	Amortissements du patrimoine administra..	-173'400	-137'235	-36'165	-122'357.50	-51'043
33030.00	Amortissements planifiés, ouvrages de génie ..	-118'000	-20'900	-97'100	-2'701.00	-115'299
33004.01	Amortissement bâtiments	-7'700	-80'135	72'435	-95'305.00	87'605
33006.01	Amortissement planifié véhicule	-14'000	-12'500	-1'500	-7'140.00	-6'860
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation inco..	-33'700	-23'700	-10'000	-17'211.50	-16'489
34	Charges financières	-32'000	-35'000	3'000	0.00	-32'000
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers ..	-32'000	-35'000	3'000	0.00	-32'000
36	Charges de transfert	0	0	0	0.00	0
37	Subventions à redistribuer	0	0	0	0.00	0
38	Charges extraordinaires	0	-127'500	127'500	-170'000.00	170'000
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	0	-127'500	127'500	-170'000.00	170'000
PRODUITS		542'700	627'935	-85'235	602'458.82	-59'759
42	Taxes	9'700	7'700	2'000	9'045.70	654

Classification par nature		Budget 2026	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42400.01	Vente d'eau	4'000	4'000	0	3'768.60	231
42500.01	Ventes boissons buvette	5'000	3'000	2'000	4'594.50	406
42500.02	Ventes boissons distributeur	700	700	0	682.60	17
43	Revenus divers	2'000	2'000	0	2'540.00	-540
43090.00	Autres revenus d'exploitation	2'000	2'000	0	2'540.00	-540
44	Revenus financiers	42'000	22'000	20'000	33'785.45	8'215
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0	0	0	3'740.45	-3'740
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	30'000	12'000	18'000	17'805.00	12'195
44720.00	Paievements pour utilisation des biens-fonds	12'000	10'000	2'000	12'240.00	-240
45	Prélèvements sur les fonds et financemen..	0	0	0	0.00	0
46	Revenus de transfert	442'300	584'235	-141'935	557'087.67	-114'788
46120.01	Participation Association Skatepark	25'000	25'000	0	25'000.00	0
46120.10	Ville de Neuchâtel	143'256	225'037	-81'781	214'259.95	-71'004
46120.11	Commune de Saint-Blaise	0	0	0	11'570.20	-11'570
46120.12	Ville de Boudry	22'421	35'484	-13'063	33'534.70	-11'114
46120.13	Commune de Cortaillod	17'100	27'063	-9'963	25'575.35	-8'475
46120.14	Commune de Milvignes	36'802	58'260	-21'458	55'042.87	-18'241
46120.17	Commune de La Grande Béroche	21'887	34'148	-12'261	32'734.90	-10'848
46120.18	Commune d'Hauterive	0	0	0	9'569.70	-9'570
46120.19	Commune de Laténa	23'234	29'443	-6'209	0.00	23'234
46215.00	Péréquation financière verticale	152'600	149'800	2'800	149'800.00	2'800
48	Revenus extraordinaires	46'700	12'000	34'700	0.00	46'700
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	46'700	12'000	34'700	0.00	46'700

S.I.A.A.L.N

BUDGET 2026 - FRAIS TOTAUX PAR COMMUNES

		1	2	3	4	5	7	8
		Habitants au 31.12.2024	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:66'970	Répart. FG 264'700.- x col. 4	Total frais Budget 2026 Col. 5 + 6	Budget 2025
1	Neuchâtel	45'305	80.00%	36'244	0.5412	143'255.90	143'255.90	225'037.35
2	Hauterive	0	60.00%	0	0.0000	-	-	-
3	Saint-Blaise	0	60.00%	0	0.0000	-	-	-
4	Boudry	6'303	90.00%	5'673	0.0847	22'421.55	22'421.55	35'484.20
5	Cortailod	4'807	90.00%	4'326	0.0646	17'099.85	17'099.85	27'063.00
6	Milvignes	9'311	100.00%	9'311	0.1390	36'802.10	36'802.10	58'259.80
11	Grande Béroche	9'229	60.00%	5'537	0.0827	21'886.80	21'886.80	34'147.40
12	Laténa	9'797	60.00%	5'878	0.0878	23'233.80	23'233.80	29'443.25
	Totaux	84'752		66'970	1	264'700.00	264'700.00	409'435.00

Selon rapport du Comité de direction du 16.04.2024 adopté par le Conseil intercommunal le 30.04.2024.

L'entrée progressive de Laténa se fera comme suit :

2025 ; 1/3 de la différence de population entre Laténa et St-Blaise/Hauterive : $11'684 - 2'671 - 3'233 = 5'780$ (Différence 1/3 = 3'854) --> $11'684 - 3'854 = \mathbf{7'830}$

2026 ; 2/3 de la différence de population entre Laténa et St-Blaise/Hauterive : $11'716 - 2'698 - 3'262 = 5'756$ (Différence 2/3 = 1'919) --> $11'716 - 1'919 = \mathbf{9'797}$

2027 ; pleine participation

Auvernier, septembre 2025

Planification financière 2027-2029

		Planification	Planification	Planification	Budget	Budget	Comptes
		2029	2028	2027	2026	2025	2024
	Charges d'exploitation	532'000	532'000	532'000	510'700	465'435	432'459
30	Charge de personnel	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	1'950
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	350'000	350'000	350'000	335'300	326'200	308'151
33	Amortissements du patrimoine administratif	180'000	180'000	180'000	173'400	137'235	122'358
36	Charges de transfert	0	0	0	0	0	0
37	Subvention à redistribuer	0	0	0	0	0	0
	Revenus d'exploitation	-470'300	-470'300	-470'300	-454'000	-593'935	-568'673
42	Taxes	-10'000	-10'000	-10'000	-9'700	-7'700	-9'046
43	Revenus divers	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000	-2'540
46	Revenus de transfert	-458'300	-458'300	-458'300	-442'300	-584'235	-557'088
	Résultat des activités d'exploitation	61'700	61'700	61'700	56'700	-128'500	-136'215
34	Charges financières	30'000	30'000	30'000	32'000	35'000	0
44	Revenus financiers	-45'000	-45'000	-45'000	-42'000	-22'000	-33'785
	Résultat provenant de financements	-15'000	-15'000	-15'000	-10'000	13'000	-33'785
	Résultat opérationnel	-46'700	-46'700	-46'700	-46'700	-170'000	-170'000
38	Charges extraordinaires	0	0	0	0	127'500	170'000
48	Revenus extraordinaires	-46'700	-46'700	-46'700	-46'700	-12'000	0
	Résultat extraordinaire	-46'700	-46'700	-46'700	-46'700	115'500	170'000
	Total du compte de résultats	0	0	0	0	0	0

Planification coût annuel par commune						
Base habitants au 31.12.2024	Planif. 2029	Planif. 2028	Planif. 2027	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Revenu de transfert	458'300	458'300	458'300	442'300	584'235	557'088
- Péréquation et participation skatepark	152'600	152'600	152'600	177'600	163'300	163'300
Total à répartir	305'700	305'700	305'700	264'700	420'935	393'788
	2029	2028	2027	2026	2025	C2024
Neuchâtel	165'445	165'445	165'445	143'256	219'430	215'990
Hauterive	0	0	0	0	9'975	9'640
Saint-Blaise	0	0	0	0	12'146	11'668
Boudry	25'896	25'896	25'896	22'423	34'764	34'058
Cortaillod	19'748	19'748	19'748	17'100	26'155	25'975
Milvignes	42'501	42'501	42'501	36'801	56'925	55'918
Grande Béroche	25'278	25'278	25'278	21'888	33'455	32'775
Laténa	26'831	26'831	26'831	23'233	0	0
Totaux	305'700	305'700	305'700	264'700	392'850	386'024

INVESTISSEMENTS PERIODE 2026-2029

<i>Investissements SIAALN</i>						
		Libellé	Budget 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029
	34100	Etude préliminaire salle triple				
	34100	Suite étude avec BAMO salle triple	20'000			
	34100	Construction salle triple				
	34100	Couverture tribune				
TOTAUX			20'000	-	-	-

Auvernier, septembre 2025

**Arrêté du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN)
approuvant le budget de l'exercice 2026**

Le Conseil intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois :

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964

Vu le règlement sur les finances du Syndicat du 27 octobre 2021

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014

Sur la proposition du Comité de direction ;

arrête:

Article premier Est approuvé le budget de l'exercice 2026 qui comprend:

a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	Fr. 510'700.00
Revenus d'exploitation	Fr. - 454'000.00
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr. 56'700.00
Charges financières	Fr. 32'000.00
Produits financiers	Fr. - 42'000.00
Résultat provenant des financements (2)	Fr. 10'000.00
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr. 46'700.00
Charges extraordinaires	Fr. 0.00
Revenus extraordinaires	Fr. - 46'700.00
Résultat extraordinaire (3)	Fr. 46'700.00
Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr. 0.00

Pour information les charges imputées aux communes se montent à Fr. 264'700.-

b) Les crédits d'investissements autorisés :

Dépenses	Fr. 20'000.00
Recettes	Fr. 0.00
Montant total des crédits d'investissements	Fr. 20'000.00

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, à l'Office des communes et gestion fiduciaire.

Colombier, le 21.10.2025

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire